



## Une demande de migration de box internet peut-elle être considérée comme une commande ?

Par **Vincent7834**, le **23/09/2020** à **15:50**

Bonjour,

A mon fournisseur d'accès internet (Free), j'ai fait une demande de migration vers un nouveau matériel le 31/07/2020 et je n'ai toujours rien reçu à ce jour. Free ne donne aucune visibilité sur la livraison malgré des contacts vers le service clients.

Ma fille qui vient de commander la même box (mais en tant que nouvelle cliente) la semaine dernière va recevoir la sienne le 01/10/2020.

Donc ma question : une demande de migration de matériel peut-elle être considérée comme une commande (qui est un document sur lequel je pourrai m'appuyer juridiquement) ?

Je prépare en effet une lettre de réclamation.